

[Text]

more work to be done in defining the problems and working out the solutions that can be applied to those problems.

The control over vehicle emissions, carbon dioxide, nitrogen oxides and volatile organic compounds is a concern to all levels of government in Canada and internationally. While targets for reductions are set by environmental agencies there are a variety of transportation policies and programs, including regulations typically between governments at the international level and nationally, there are also economic instruments as well as other measure that are used to control emissions. At this time there are economic instruments applied to solve particular regional problems such as Ontario's gas guzzler tax. There is also B.C.'s gas tax on gasoline which, among other things, funds transit.

Senators will also be aware that the level of vehicle emissions varies across Canada by region, depending on whether one is looking at an urban or rural problem. We heard a great deal both from Environment Canada and Energy, Mines and Resources on the types of national solutions and some of the considerations which must be considered in developing regional solutions to emissions problems. In this context, while Transport Canada's mission is to provide for a safe and environmentally sound national transportation system, other levels of governments have complimentary jurisdiction, notably highways and urban transportation. Thus, while we have broad national policies for vehicle emissions, these are supplemented by provincial and in some cases municipal programs which deal with more localized situations. The department is working with other levels governments and industry in formulating its vehicle emissions policies. This practise covers virtually every aspect of the many impacts which transportation has on the environment. Vehicle emissions is one big problem, but there are also matters such as noise, congestion, and other problems that have to be worked out inter-governmentally.

These working agreements and arrangements are coordinated in some cases by environmental agencies. I believe Environment Canada officials this morning referred to the work of the Canadian Council of Ministers of the Environment. They have developed a nitrogen oxides, volatile organic compounds, and management plans. Transport Canada is very involved in the consultations leading to the development of the plan and aspects of its implementation.

There are also many transportation bodies, most particularly the Transportation Association of Canada, which are becom-

[Traduction]

collègues d'EMR l'ont dit ce matin, il reste beaucoup d'incertitude et beaucoup de travail à faire au niveau de la définition des problèmes et de la recherche de solutions.

Le contrôle des émissions automobiles, du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote et des composés organiques volatiles est un sujet qui préoccupe tous les niveaux de gouvernement au Canada, et aussi à l'échelle internationale. Si les objectifs de réduction sont fixés par les organismes environnementaux, il y a aussi toute une série de politiques et de programmes relatifs aux transports, notamment des règlements internationaux et nationaux, de même que des instruments économiques et d'autres mesures qui peuvent être prises pour contrôler les émissions. Certains instruments économiques sont déjà appliqués pour résoudre des problèmes régionaux particuliers, tels que la taxe ontarienne sur les voitures à forte consommation. Il y a également la taxe sur l'essence de la Colombie-Britannique qui sert à financer, entre autres, les transports en commun.

Les sénateurs savent également que le niveau des émissions automobiles varie d'une région du Canada à l'autre, selon que le problème considéré est urbain ou rural. Environnement Canada et Énergie, Mines et Ressources ont beaucoup parlé des genres de solutions nationales et de certains des facteurs à prendre en considération en vue de l'élaboration de solutions régionales aux problèmes d'émissions. Dans ce contexte, si Transports Canada a pour mission d'assurer un système national de transport sûr et écologique, d'autres niveaux de gouvernement ont des responsabilités complémentaires, notamment en ce qui concerne les routes et les transports urbains. Ainsi, si nous appliquons des politiques d'envergure nationale aux émissions automobiles, celles-ci sont complétées par des programmes provinciaux et, dans certains cas, municipaux qui s'attaquent à des situations plus localisées. Le ministère collabore avec d'autres niveaux de gouvernement et avec l'industrie à la formulation des politiques en matière d'émissions des véhicules. Cette concertation existe sur virtuellement chaque aspect des nombreux impacts que les transports exercent sur l'environnement. Les émissions des véhicules sont un gros problème, mais il en est d'autres tels que le bruit, la congestion et d'autres nuisances qui appellent des mesures intergouvernementales.

Cette concertation et ces ententes sont coordonnées dans certains cas par les organismes environnementaux. Je crois que les fonctionnaires d'Environnement Canada ont fait état ce matin du travail du Conseil canadien des ministres de l'Environnement. Ce dernier a élaboré des plans de gestion relatifs aux oxydes d'azote et aux composés organiques volatils. Transports Canada a participé de près aux consultations qui ont précédé l'adoption du plan et sa mise en oeuvre.

Il existe également quantités d'organismes dans le domaine des transports, et plus particulièrement l'Association des